

Bertogne



SEPTEMBRE &
OCTOBRE 2023



BULLETIN COMMUNAL



P.2

Maison communale



P.4

Le Conseil Communal des Enfants au Parlement



P.16

Excursion du Conseil Communal Consultatif des Aînés

CITOYENNETÉ



A chaque rentrée, ses nouveautés. Et cette année 2023-2024 ne changera pas à la règle.

- Tronc commun pour les P3-P4 avec des modifications au niveau du contenu des cours et l'introduction de l'anglais
- Un accompagnement personnalisé est prévu pour les élèves P1 à P4 au travers d'un passeport scolaire numérique
- Et enfin, de nouvelles règles en matière de redoublement qui devient exceptionnel de la 3^{ème} maternelle à la P4

Mais rassurez-vous, toutes les équipes éducatives de nos 6 implantations scolaires sont motivées et déterminées afin que vos enfants puissent apprendre dans les meilleures conditions possibles.

A ce sujet, je remercie les écoles de Givry et surtout de Bertogne de faire preuve de patience et surtout de compréhension durant les travaux de rafraîchissement de leur école ... ce ne sera que mieux après.

Je terminerai en vous souhaitant à tous (enfants, parents, grands-parents, enseignants, gardienne de midi, personnel des garderies, personne d'entretien et comités de parents) une excellente année 2023-2024.

Votre échevin de l'Enseignement
Eric Demeuse

CHIFFRES RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Ecoles	MATERNEL		PRIMAIRE	
	Année scolaire 2022-2023	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2022-2023	Année scolaire 2023-2024
Bertogne	33	29	47	49
Champs	-	-	15	15
Compogne	19	24	33	36
Givry	46	43	46	54
Longchamps	40	33	62	59
Mande-St-Etienne	16	16	28	24
TOTAL	154	145	231	237

Prochainement, le bulletin communal changera de forme.

Dans le processus de fusion avec la commune de Bastogne, nos bulletins se feront progressivement en commun.

Dates de chasse 2023

Chasse	Titulaire	Octobre	Novembre	Décembre
Berhain - Frenet	Cornet	6	12	8
Bertogne	Lambert	7 - 21	1 - 4 - 11 - 25	9 - 29
Compogne	Gierens	1 - 14	4	2 - 23
Fazône	de Cartier d'Hyves	21	25	
Givroulle	Defoy	1	5	17
Longchamps	Polet		1	
Mande-Sainte-Etienne	Pasô	28	18	23
Rolley	Maus de Rolley		1 - 14	
Rouette	Grandjean	22	12	3 - 17
Roumont	Swennen	16	21	18
Wigny	Morrier	7 - 29	12 - 26	9 - 30
Wyompont	Meurisse	16	21	18

Important :

ces informations sont données à titre indicatif !

Nous vous rappelons que toutes les chasses ne sont pas obligatoirement déclarées et que les dates que nous vous communiquons sont susceptibles d'être complétées et / ou modifiées à tout moment !

Excusés : Mme Grandjean Alexandra et Mr Julien LINDT

A l'unanimité approuve le compte du CPAS de BERTOGNE – exercice 2022 et la modification budgétaire n°1 du CPAS – exercice 2023, tels qu'établis.

A l'unanimité arrête que le budget de l'établissement culturel Fabrique d'Eglise de BERTOGNE, pour l'exercice 2022, voté en séance du Conseil de fabrique du 17.03.2023, est approuvé.

A l'unanimité approuve le règlement relatif à la redevance communale pour l'utilisation des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides exploitées par la Commune de Bertogne et le règlement complémentaire de police sur la circulation routière concernant l'emplacement réservé pour les recharges des voitures électriques (règlements complets dans le pv de Conseil Communal) ;

A l'unanimité décide d'approuver la Convention de l'Opérateur de transport de Wallonie par laquelle cet opérateur s'engage à subventionner à hauteur de 80% du coût du remplacement d'un abribus à Champs (Centre).

A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges "Confection de repas pour les particuliers, les 7 écoles communales et la crèche communale pour la période du 01/09/2023 au 31/08/2024", dont le montant est estimé à 42.131,24 €, 6% TVA comprise.

A l'unanimité décide d'approuver l'ensemble des candidatures comme membres effectifs du Conseil Communal Consultatif de la personne en situation de Handicap des communes de Bastogne et de Bertogne ; D'approuver les candidatures en tant que membre professionnel invité soit un membre du Bureau provinciale de l'Aviq et un membre du Service Altéo et d'approuver les membres désignés pour représenter les conseils communaux des deux communes (GASPART Jean-Michel pour la majorité de Bastogne, PONCIN Michel pour la majorité de Bertogne, DE GREEF Carine pour la majorité de Bastogne et GUILLAUME Philippe pour les minorités de Bastogne et de Bertogne).

A l'unanimité décide de procéder à l'engagement d'un(e) ou d'employé(e)s d'administration contractuel(le) (APE) à concurrence d'un temps plein pour une période indéterminée.

Pour information : Approbation de la décision de fixation des conditions d'engagement d'un chef de bureau pour le service de l'administration générale.

Les procès-verbaux complets des conseils communaux sont disponibles sur le site internet de la commune :

www.bertogne.be > onglet Vie politique > Conseil communal > Procès Verbaux

Nouvelles dates de distribution des sacs PMC à l'administration communale

- Samedi 14/10 de 9h à 11h
- Lundi 16/10 de 13h à 16h30
- Mercredi 18/10 de 13h à 18h
- Lundi 23/10 de 13h à 16h30
- Mercredi 25/10 de 13h à 18h



Pour rappel : pas de distribution de sacs en dehors des permanences et les procurations sont toujours acceptées.

Une borne de recharge à destination des voitures et vélos électriques.

Dans le cadre des appels à projets POLLEC 2020 de la Région wallonne, la commune de Bertogne vient de mettre à disposition une borne de recharge pour voitures sur le parking de la Place du Commerce. Cette dernière est de type « rapide » et a une puissance de 50kW. Il sera dès lors possible d'obtenir en moyenne les ¾ d'une recharge en 45 minutes environ. Cette borne pourra être utilisée pour tous les véhicules électriques avec une connexion CHAdeMO ou CCS. Le prix au kWh est de 0,72€ TVAC. Il n'est pas possible de recharger 2 véhicules en même temps et le temps de stationnement est limité à 1 heure maximum.



Concernant la borne de recharge pour vélos électriques, elle est placée à côté de la borne voiture. La recharge est gratuite et 5 adaptateurs sont attachés à la borne pour une recharge en fonction de la marque de son vélo.

Le montant total de ces bornes pour l'installation, la mise en service et la gestion pour une période de 4 ans par la société

EQUANS est d'environ 71.000€ TVAC. Le subside obtenu via l'appel à projet POLLEC 2020 est de 50.000€.

La commune attend maintenant 7 autres bornes réparties sur le territoire dans le cadre du plan de relance de la Wallonie (borne 20KW), IDELUX étant l'auteur de projet pour ces bornes.

Les brèves du Conseil communal des Enfants de Bertogne

Le mandat se termine pour nos petits conseillers.

Retour sur une année bien remplie :

Après avoir prêté serment en octobre 2022 devant le Bourgmestre, Jean-Marc FRANCO et l'Echevine de la jeunesse, Gretel SCHRIJVERS, nous avons eu l'occasion de visiter les locaux de l'administration communale de Bertogne, où les employés nous ont expliqué leur travail au quotidien.



A Noël, nous avons passé une après-midi avec les membres du conseil des aînés. Nous avons dégusté des gaufres que nous avons faites ensemble, nous nous sommes initiés au pliage de serviettes pour les fêtes et nous avons rédigé des cartes de vœux pour les personnes isolées. L'après-midi est passée trop vite, c'était un chouette moment.

Lors de la réunion de février, nous avons mangé la galette des Rois, Maxence et Gretel ont été couronnés.



Il y a ensuite eu l'action BE WAPP, en collaboration avec les jeunes du Conseil communal des Ados. Nous nous sommes tous investis dans cette action si importante pour la nature. Le ramassage des déchets s'est terminé par un sandwich bien mérité.



Nous avons créé des affiches « coin de l'amitié » pour toutes les écoles communales. Ces affiches seront placées pour la rentrée scolaire. Le but de cette affiche est de ne laisser

personne seule, de côté. L'enfant qui ne sait pas avec qui jouer pourra se positionner sous cette affiche afin que les autres élèves puissent venir le chercher et lui proposer de rejoindre son groupe pour jouer ensemble.

Nous avons également eu l'opportunité de visiter le Parlement Fédéral qui se trouve à Bruxelles. Nous avons appris comment les lois sont créées et votées. Notre guide a pu répondre à



toutes nos questions et nous avons même pu rencontrer un député. Nous avons ensuite découvert quelques monuments emblématiques de la ville de Bruxelles (Mont des Arts, Manneken-pis, le Palais Royal, la cathédrale Saints Michel et Gudule, etc.). Nous avons mangé une glace avant de reprendre le car pour rentrer en Ardennes.

Il y a également eu les commémorations auxquelles nous avons participé. A l'Armistice, il y a eu une messe commémorative à l'Eglise de Longchamps où nous avons eu l'honneur de porter les drapeaux. Nous avons ensuite été déposer la gerbe au monument avec les membres du Collège communal. Il y avait une réception après où nous avons pu nous retrouver tous ensemble.

Enfin, pour clôturer notre mandat, nous irons au stade Roi Baudoin le 8 septembre 2023 pour aller applaudir les plus grands athlètes.

Nous nous sommes inscrits au CCE pour tenter une nouvelle expérience, pour découvrir quelque chose de nouveau et nous n'avons aucun regret ! C'est une chouette expérience à faire ou à refaire ! A votre tour de poser votre candidature...

Denis, Laly, Luckas, Clémentine, Marlon, Maxence, Laly, Tao, Lana, Liz, Julia et Shanna.

Arrêt et stationnement, quelle différence ?

Afin d'appliquer correctement les règles de circulation et signaux routiers relatifs à l'arrêt et au stationnement, il convient de bien comprendre la différence entre ces deux notions distinctes qui sont définies par les articles 2.22 et 2.23 du code de la route :

- Le terme «véhicule à l'arrêt» désigne un véhicule immobilisé pendant le temps requis pour l'embarquement ou le débarquement de personnes ou de choses.
- Le terme «véhicule en stationnement» désigne un véhicule immobilisé au-delà du temps requis pour l'embarquement ou le débarquement de personnes ou de choses.

De manière générale, il est interdit de mettre un véhicule À L'ARRÊT ou EN STATIONNEMENT à tout endroit où il est manifestement susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de les gêner sans nécessité.

Sur les trottoirs :

Il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur les trottoirs et, dans les agglomérations, sur les accotements en saillie sauf réglementation locale.

Sur les passages pour piétons :

Il est interdit de mettre un véhicule



à l'arrêt ou en stationnement sur un passage pour piétons et sur la chaussée à moins de 5 mètres en deçà de ces passages.

- Ces comportements sont passibles de sanctions administratives dont les montants sont de 58 euros ou de 116 euros en fonction de l'infraction (voir plus si cumul d'infractions).
- Ces règles trouvent une application encore plus forte et particulière aux abords des écoles.

- Obligez votre enfant à monter et descendre du côté trottoir, évitez de le laisser traverser la chaussée tout seul s'il est inexpérimenté.
- Par ailleurs, respectez les limitations de vitesse à 30km/h aux abords des zones scolaires ; redoublez de vigilance lorsque vous dépassez un bus (...) à l'arrêt, à l'approche de passages pour piétons ou si vous doublez des enfants à vélo.

Vous avez besoin d'être aidé(e) ? Le CPAS est à votre écoute !



Voici les différents services que nous pouvons vous proposer :

Service social général : Aide urgente ou non-urgente. Revenu d'intégration sociale, aide médicale et pharmaceutique, aide sociale financière, aide administrative. Soutien dans la mise en place de service à domicile.

Service de médiation de dettes : Guidance budgétaire, gestion budgétaire, médiation de dettes amiables, introduction de règlement collectif de dettes, groupe d'appui.

Service Guidance énergétique : Problèmes liés aux dettes d'énergie : eau, gaz et électricité.

Service Fond Mazout : Intervention partielle dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires.

Service d'Insertion socio-professionnelle : Conseils ou renseignements en matière d'insertion sociale ou professionnelle.

Service Logement : Aide à la recherche de logement, Inscription logement public et social, Aide administratives liées au logement, Aide administrative dans le cadre de la demande de constat d'insalubrité, inhabitabilité, surpeuplement.

Service de participation socio-culturelle : Aide à l'accès aux loisirs et à la culture en direction des familles en situation de précarité.

Service Repas à domicile : Livraison de repas à domicile.

Fond Européen d'aide aux plus démunis -Distribution de colis alimentaire : Si vous vivez sous le seuil de pauvreté, vous pouvez adresser une demande au CPAS afin de bénéficier de colis alimentaires.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet communal :

www.bertogne.be/vivre-a-bertogne/social/cpas

NOS CIMETIÈRES, UNE GESTION COMMUNE



L'entretien des concessions privées est à charge des familles ou ayants droits, et ce compris le nettoyage de la sépulture, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...

Le défaut d'entretien d'une sépulture est défini comme étant une sépulture qui est malpropre, qui est envahie par la végétation, qui est délabrée, en ruines ou dépourvue de signes indicatifs de sépulture exigés par le règlement adopté par le gestionnaire public.

Pour vous aider à entretenir vos sépultures, voici quelques conseils de Adalia pour un entretien sans pesticides

L'entretien des tombes varie en fonction des matériaux dont elles sont composées.

Pour les monuments en pierre, on peut utiliser :

De la pierre d'argile, ou encore de l'argile fine ou poudre de craie : il suffit de diluer le produit dans de l'eau froide, de frotter avec une brosse et de rincer à l'eau claire.

Du sable : il est recommandé de mouiller la pierre avec de l'eau, d'épandre du sable, de brosser la pierre puis de la rincer à l'eau claire.

Des cristaux de soude : il faut les mélanger dans de l'eau bien chaude et frotter avec une brosse.

Du savon noir (recommandé uniquement pour les pierres lustrées) : appliquer le savon avec une brosse souple, rincer à l'eau claire et lustrer avec un chiffon.

Pour le marbre : le savon noir dilué dans l'eau est suffisant.

Pour le granit : un nettoyage à l'aide d'une éponge et de l'eau convient normalement.

Pour plus d'efficacité et une préservation maximale des monuments, on privilégiera des entretiens doux et réguliers avec une brosse souple.

Entretien du pourtour de la tombe :

Celui-ci est normalement aussi à votre charge. En fonction de son revêtement, certaines méthodes sont à privilégier.

Pour des graviers : arrachage manuel à l'aide d'outils tels qu'une binette, un sarcloir, ...

Pour une zone engazonnée : les ouvriers communaux entretiennent sans doute les allées mais une finition le long de la sépulture peut être nécessaire. Dans ce cas, celle-ci peut être faite à l'aide d'une cisaille par exemple.

Pour des plantes couvrantes (sedum, géranium vivaces, pervenches, ...) : enlever manuellement les éventuelles pousses qui se propagent sur la tombe.

Seule l'entretien des allées reste à charge de la commune.

L'utilisation d'eau de javel, d'herbicide ou de vinaigre est à proscrire pour éviter de détruire la végétation installée à proximité des tombes. L'utilisation de ces produits a un effet négatif sur la vie du sol et la qualité des eaux de surface et souterraines. L'eau de javel quant à elle, nuit en plus à la santé suite à la libération importante de chlore.

JUBILAIRES 2023



Le 18 juin, les couples jubilaires de l'année 2023 ont été mis à l'honneur à Bertogne. La cérémonie religieuse s'est déroulée en l'église de Givry. La partie académique, en présence du Collège et Conseil communal, s'est poursuivie à la maison de village, où le verre de l'amitié a ensuite été offert à l'assemblée.

Deux couples ont ainsi partagé quelques souvenirs avec l'assemblée :

- Madame Anne-Marie Servais et

monsieur José Préser fêtaient leurs noces de diamant. Déjà présents 10 ans plus tôt pour leurs 50 ans de mariage, c'est entourés de leur famille qu'ils ont été remis à l'honneur cette année.

- Madame Béatrice Gaspard et monsieur Jean Mols ont quant à eux fêté leurs noces d'or. Depuis 50 ans, ils vivent à deux une véritable vie d'aventuriers.

Monsieur le Bourgmestre Jean-Marc Franco, après les avoir chaleureusement accueillis et remerciés, poursuivait ainsi : *« Vous avez compris et mis en pratique les valeurs du mariage, que sont l'écoute, le partage et la solidarité. Vous avez vécu ce que l'on peut appeler des bons moments ou parfois des moins bons. Pour apprécier les bons, comme pour être forts face aux mauvais, vous étiez deux et vous avez su faire preuve de solidarité. Vous avez pu faire de ces trois valeurs, le ciment qui a rendu votre union solide. Vous êtes des exemples de fidélité et de respect de la parole donnée. Le mariage n'est pas qu'une formalité ou une fête, c'est aussi un engagement pour une vie. Vous vous êtes engagés, vous avez fondé une famille qui a pu voir grandir des enfants et leur apprendre à leur tour ces mêmes valeurs. Ils ont eu de la chance de vous avoir comme exemple. Ce sont ces exemples que nous mettons à l'honneur aujourd'hui. »*



ENSEMBLE POUR UN COMMERCE PLUS ÉQUITABLE !

6 > 18 OCTOBRE 2023

Programme complet sur : www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be

COMMUNES DU COMMERCE ÉQUITABLE

BERTOGNE SAINTE-ODE TENNEVILLE

Semaine du commerce équitable

Dimanche 8 octobre à 10h à l'administration communale à Bertogne :

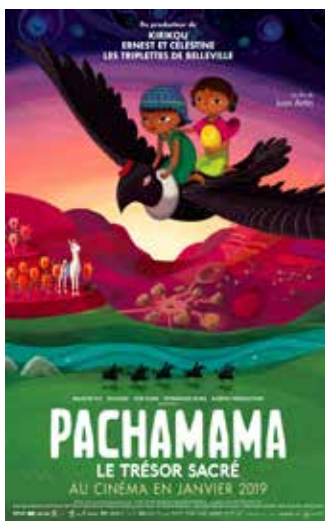
Projection du dessin animé « Pachamama »

PACHAMAMA, un film de Juan Antin, raconte les aventures de 2 enfants de la Cordillère des Andes et aborde différents thèmes : le passage à l'âge adulte, le rapport à la terre, la domination (et l'exploitation) des incas et la colonisation des conquistadores. Par extension, le droit des peuples à l'autonomie alimentaire et l'accès à un revenu digne seront mis en évidence après la séance.

Une animation avec le Conseil communal des Enfants de Bertogne sera également proposée afin de leur faire découvrir le commerce équitable.

PAF : 2€

Inscription : sms au 0494/27.30.60 pour le 3/10



Action radon 2023

Pour sensibiliser la population à la problématique du radon, l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN), la Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure de Bruxelles Environnement (CRIPI), les Services d'Analyses des Milieux Intérieurs (SAMI) et le laboratoire Hainaut Analyses organisent chaque année l'ACTION RADON pour le dépistage du radon.

Cette initiative a pour objectif de vous encourager à mesurer le radon dans votre habitation et à entreprendre les éventuelles actions de remédiation. Commandez votre test sans plus tarder !

La campagne se déroule du 1^{er} Octobre jusqu'au 31 décembre, ou jusqu'à épuisement du stock.

Durant l'Action Radon, le coût du détecteur (et l'aide éventuelle à la remédiation) est de 15€.

En participant à cette action, vous autorisez l'AFCN à utiliser les données et résultats des mesures pour affiner de manière anonyme les statistiques et la cartographie du radon en Belgique.

La commune de Bertogne se situe en classe 2b. Cela signifie que plus de 10% des bâtiments situés dans la commune ont une concentration en radon supérieure au niveau de référence (300Bq/m³).

Infos sur www.actionradon.be

Mercredi 18 octobre à 14h à la bibliothèque :

Goûter équitable, sain et local

Moment de détente et de partage autour d'un goûter sain et équitable pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents. Atelier réalisé en collaboration avec l'ONE, la Bibliothèque de Bertogne, l'ADL et le PSE.

Inscription auprès de la PEP's Amandine Clerx au 0499/99.80.66 ou par e-mail adl@bertogne.be pour le 11/10 au plus tard.





PLANTONS DES ARBRES ET DES HAIES

Yes, we plant

Défi lancé ! Le Gouvernement de Wallonie encourage les citoyens, associations, agriculteurs, entreprises, écoles et organismes publics à donner un coup de boost vert à notre région. Des milliers de participants ont déjà décidé de s'engager pour préserver la biodiversité en Wallonie et faire un geste pour le climat. Serez-vous des leurs en plantant des arbres ou des haies ?



Plus d'infos : www.yesweplant.wallonie.be

La commune soutient aussi la plantation de haies indigènes avec notamment :

- L'aide à la plantation de haies indigènes (ouverture de l'appel tous les ans du 20/8 au 5/9),
- La participation à la semaine de l'arbre et distribution de plants : le 25/11 de 9h à 12h au garage communal (Chemin aux Cailloux à Bertogne).



Parc naturel
DES DEUX OURTHES

Des fruitiers et des arbres pour les habitants !

Comme cela fut déjà le cas par le passé, le Parc naturel des deux Ourthes propose à la commune de Bertogne :

- des arbres fruitiers d'anciennes variétés choisis pour bien résister au climat,
- ou des arbres à planter en «arbres isolés» pour qu'un jour ils deviennent remarquables !

MAIS POUR EN PROFITER... QUE FAUT-IL FAIRE ?

1. **CHOISIR** ce que vous souhaitez dans la liste ou sur notre site → www.pndo.be
2. **COMMANDER** au maximum 3 arbres → marie.eve.castermans@pndo.be ou au 061.21.04.00
3. **PAYER** le montant avec le numéro du lot reçu : BE95 7512 0035 5358
4. **VENIR CHERCHER** les arbres à la date qui vous sera communiquée
5. **RÉALISER** vos plantations dans les plus brefs délais. Le terrain peut déjà être préparé...

Voici la liste d'arbres à choisir pour 2023 sachant qu'une variété ou l'autre pourrait être modifiée.

Elle se trouve sur notre site <http://bit.ly/Fruitiers-Bertogne-2023> avec une description plus précise :

- Pommiers : *Reinette étoilée* - *Président Roulin* - *Belle-fleur large mouche* - *Reinette Hernaut* - *Cwastresse simple* - *Radoux* - *Jonathan*
- Poiriers : *Saint Mathieu (à cuire)* - *Triomphe de Vienne* - *Conférence*
- Pruniers : *Altesse simple* - *Belle de Thuin* - *Reine Claude d'Oullins*

- Arbres à planter isolés (baliveaux) : *Châtaignier* - *Tilleul* - *Chêne sessile*

Chaque foyer de la commune peut commander au maximum 3 arbres pour 10€/pièce (commandes dans la limite des stocks disponibles). Les 10 euros comprennent l'arbre et le tuteur. Vous payez moins de la ½ du prix.

- Les réservations se font jusqu'au lundi 16 octobre au plus tard et vous recevez alors votre numéro de lot à nous communiquer lors du paiement.
- Vous payez sur le compte du Parc naturel : BE95 7512 0035 5358 - Attention : votre commande n'est confirmée que lorsque nous avons le paiement !

Attention ! Réservation jusqu'au 16 octobre !

Afin que les arbres plantés aient les meilleures chances de prospérer, il est nécessaire que votre terrain soit bien drainé, bien exposé, si possible abrité des vents dominants (prévoir de quoi attacher l'arbre au tuteur). Chaque arbre doit bénéficier d'une surface minimum de 10m/10m (donc, un arbre par are... !). Vous disposerez d'informations à la plantation ou à la taille le jour de la distribution prévue aux environs de la Sainte Catherine (donc fin novembre) et qui sera précisée ultérieurement.

Infos : Marie-Eve Castermans - Rue de Laroche, 8 - 6660 Houffalize - 061.210.400 ou marie.eve.castermans@pndo.be

Opération réalisée avec le soutien de la Wallonie - Action «Conservation de la Nature» dans les Parcs naturels.

IDÉLUX - TABLEAU DE BORD DES DÉCHETS

TABLEAU DE BORD DÉCHETS COMMUNE DE BERTOOGNE



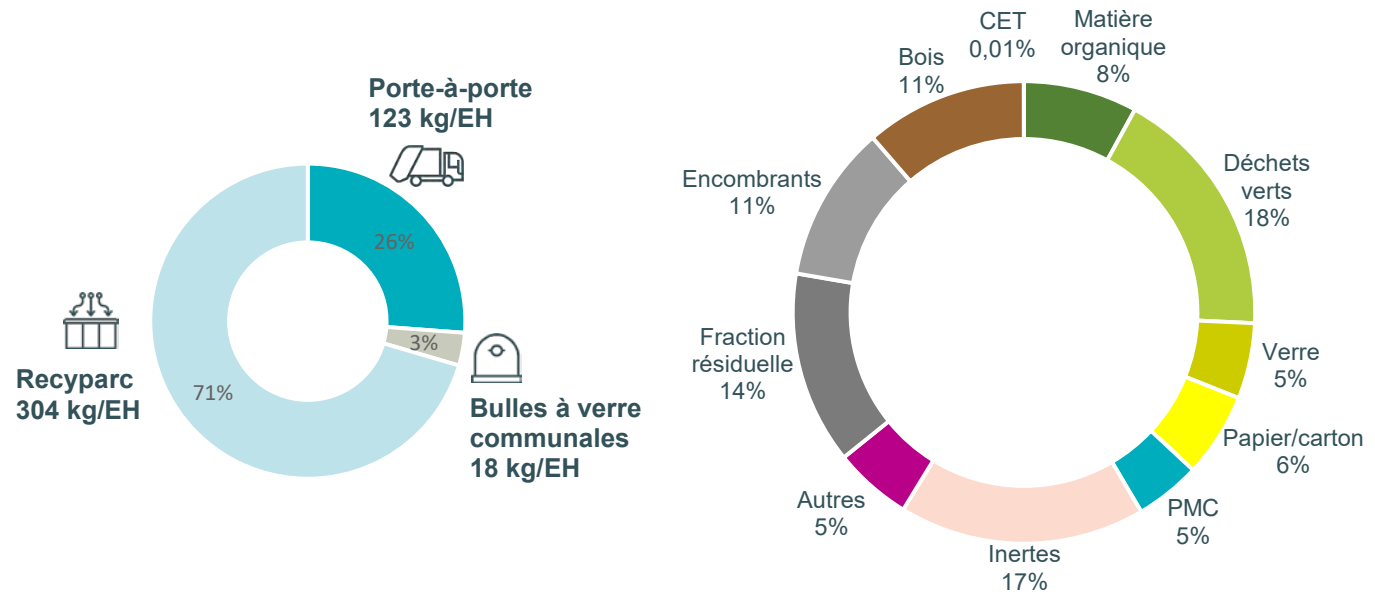
**En moyenne,
chaque citoyen de
notre commune
a produit 445 kg
de déchets
en 2022**

**La moyenne des
55 communes IDELUX
est de 550 kg**

Répartition des déchets collectés

Les données sont exprimées en kilos par équivalent-habitant et par an. Cette unité permet de prendre en compte la composante touristique des communes.

- 20 % de déchets biométhanisés / compostés (91 kg)
- 42 % de déchets recyclés (188 kg)
- 37 % de déchets valorisés énergétiquement (166 kg)
- 0,04 kg d'asbeste-ciment mis en Centre d'Enfouissement technique (CET)



ENFANCE & JEUNESSE



CONSULTATIONS ONE



Votre PEP's

(Partenaire Enfants-Parents):

Amandine Clerx (0499/99.80.66)

CONSULTATIONS :

Rue de Viomont, 8 – 6687 Bertogne
(Bâtiment de la Maison Médicale) -
Sur rendez-vous.

- 1^{er} mardi du mois de 17h à 19h
(Dr Louis)
- 4^{ème} jeudi de 15h à 17h30
(Dr Lepage)
- 4^{ème} mardi de 14h à 17h
(Dr Lepage)

CONSULTATIONS MOBILES - SUR RENDEZ-VOUS.

- 2^e mardi après-midi : (Mande-St-
Etienne, Givry) Dr Lepage
- Dépistage visuel (entre 18 mois et
3 ans) : sur rendez-vous : 4 octobre
2023

Vous pouvez également prendre
contact avec votre PEP's avant la
naissance de votre enfant.

7^{ème} édition de la journée «Tous ensemble pour la sécurité»

Le vendredi 26 mai, la Place du Commerce a accueilli les élèves de P2 et P3 de la commune.

Le but de cette journée est d'enseigner le sens de la responsabilité individuelle grâce à un ensemble de précautions, réflexes et astuces permettant aux jeunes d'assurer leur propre sécurité.

Plusieurs ateliers ont été proposés tout au long de la journée : sécurité routière, comment traverser une chaussée en toute sécurité, parcours piéton dans le village de Bertogne, théorie et parcours vélo, explication des différents panneaux de signalisation, voiture tonneau avec explications sur le port de la ceinture de sécurité, démonstration team canin, sécurité dans une habitation, démonstration réalisée par les pompiers pour éteindre le feu d'une friteuse.

Merci à toutes les personnes qui ont fait de cette journée une réussite et un merci tout particulier aux très généreux sponsors.

Projet réalisé et développé par DUCOMBLE Virginie (Premier Inspecteur) et DEBRAS Anne-Françoise (Inspecteur Principal) toutes deux actives au sein de la ZP5301 – Division Accueil Quartiers Bertogne depuis 2016, en étroite collaboration avec les autorités Communales de Bertogne.



UNE FIN DE 6^{ème} PRIMAIRE SPORTIVE !

La traditionnelle journée VTT des 6^{ème} primaires s'est une nouvelle fois très bien déroulée. Des enfants et enseignants ravis de partager ce moment sportif et de détente. Merci Mr Pascal et Mme Anne-Catherine.



Journée détente au parc à Fays pour les écoles maternelles de la commune



Une météo magnifique, des enfants heureux et des surprises inattendues... Que de bons ingrédients pour une sortie réussie !



Escapade au domaine d'Oisefagne

Les petits de l'école maternelle de Bertogne et Mande - St - Etienne sont partis à la découverte du domaine d'Oisefagne dans la commune de Fauvillers . Ils ont rencontré le gardien de la forêt qui a donné comme mission d'observer et retrouver des animaux, des lutins et des fées durant une balade en forêt...

Petit-déjeuner traditionnel à l'école de Givry

Offert et organisé par le comité scolaire, ce petit-déjeuner de rentrée propose des produits sains et locaux. Il est également et surtout l'occasion de passer un chouette moment, une petite transition en douceur pour bien débuter cette nouvelle année scolaire. Bonne rentrée à tous !



Une Commission Communale de l'Accueil qui bouge !

Dans le cadre du Programme de Coordination Locale de l'Enfance établi tous les 5 ans sur notre territoire, programme mettant en avant la qualité des structures d'accueil pour enfants de 3 à 12 ans, la coordination Accueil Temps Libre, a rendu visite cet été à tous les organismes de stages désireux de vous faire découvrir leur

univers.

Qualité des services, bonne humeur et amusement étaient au rendez-vous chez tous les partenaires rencontrés que nous remercions pour leur investissement ! N'hésitez pas à les contacter pour découvrir par vous-même leurs activités !

LE DOMAINE DU RENARD



Dans un cadre verdoyant et accueillant, une éducatrice et un enseignant primaire ont décidé de créer cette année une ASBL proposant des activités pour enfants de 3 à 12 ans dans le petit village de Wigny.

Au programme : balades en forêts (avec ou sans amis poilus), découverte de l'apiculture, soins aux animaux, bricolages écologiques et surtout reconnexion avec la nature environnante.

Les petits groupes encadrés (maximum 8 enfants) permettent aux animateurs de leur apporter toute l'attention nécessaire pour leur faire découvrir les petits mondes des habitants de la forêt et de la ferme.

Un lieu à découvrir également en famille, sur demande !

Contacts :

ledomainedurenard@gmail.com

Emmanuelle : 0496921189

Julien : 0470170202

Prochains stages prévus lors du congé d'automne (voir agenda)

Séances d'hippothérapie personnalisées (angoisses, stress, événements douloureux...)

Retrouvez leurs activités sur leur page  **Le Domaine du Renard**

LES BÊTISES DE NICOLAS



A domicile, dans votre école ou lors de stages organisés à la maison de village de Flamierge, Nicolas vous invite depuis 2015 à découvrir son univers de boulangerie pâtisserie.

Accessibles à tous, ces ateliers vous permettent de créer une ou plusieurs douceurs sucrées ou salées, de repartir avec vos compositions et bien sûr l'ensemble des recettes réalisées !

Durant les stages, des découvertes de chocolateries (par EscapeGame) ou autres boulangeries professionnelles sont au programme pour le plus grand bonheur des petits et grands.

Des ateliers (une fois par mois) sont organisés durant l'année scolaire, plusieurs stages lors des congés et Nicolas est toujours partant pour un projet personnalisé (chez vous, en maison de repos, pour un anniversaire...).

Gourmands, gourmandes, laissez-vous tenter !

Contacts : nicolas_louis@hotmail.com - 0479 55 19 51

Prochains stages prévus lors du congé d'automne (voir agenda)

Activités automne hiver 2023 2024

Nouveau : Les activités extra-scolaires de Bastogne et Bertogne sont désormais regroupées dans un seul fascicule !

Disponible en ligne sur le site de la commune (lien à venir) ou en version papier dans les bureaux communaux.

Hellébore



Créé en 2023, cet organisme vous propose des stages inclusifs pour enfants de 4 à 10 ans.

Stage inclusif, qu'est-ce donc ? Cela veut dire qu'Hellébore permet aux enfants avec handicap (mental ou physique) de participer aux activités en s'adaptant aux capacités de chacun.

Une thérapeute et une logopède encadrent un petit groupe d'une douzaine d'enfants pour éveiller leurs sens et capacités dans un cadre chaleureux et accueillant situé à Flamierge.

Chaque enfant est pris en charge individuellement, en étant particulièrement attentif à leurs demandes et besoins, avec sérénité et bienveillance.

Dans des cas spécifiques, un partenariat avec Le Tisserand (Dispositif mobile de Soutien à l'Inclusion (DSI) agréé et subsidié par l'AVIQ, reconnu par l'ONE) est réalisable, permettant ainsi à tous les enfants de profiter de moments d'échanges sur différentes thématiques (les émotions, la peinture, la chimie...).

Contacts :

helleborebastogne@gmail.com

0499 49 90 10

Prochains stages prévus lors du congé d'automne (voir agenda)

Péripéties compognardes en juin et juillet... ainsi qu'à la rentrée des classes

Le thème de l'an dernier étant « Les sens dans tous les sens », le jeudi premier juin, les élèves de Compogne ont débarqué à Montleban pour découvrir le sentier pieds nus, une promenade de plusieurs centaines de mètres sur un parcours recouvert de divers matériaux (cailloux, eau, herbe, paille, ...). Bref, ils en avaient plein... les pieds. Des animations sur la faune des rivières ainsi que la pyramide alimentaire ou le cycle de vie des grenouilles attendaient également les enfants. Un peu de sport sur la plaine de jeux clôturait à merveille cette journée pleine de découvertes « sensorielles ».



1^{er} juin : sentier pieds nus



9 juin : soirée casino



L'année dernière, les élèves avaient choisi comme projet d'organiser une soirée casino. « Aussitôt dit, aussitôt fait ! » Le vendredi 9 juin, les parents de l'école étaient invités au casino de Compogne en tenue de soirée. Les enfants ont tout géré : accueil, jeux, bar, séances photos, petite restauration, banque... Il y avait même un service d'ordre qui veillait au grain. De l'avis



de tous (parents et enfants), ce fut un moment très agréable.



27 juin : nuit à l'école



La nuit du 27 au 28 juin, les Petits-Pas de M3 ont logé à l'école pour clôturer leurs années de maternelle. Ils sont donc arrivés à l'école normalement le mardi matin, mais ne sont pas retournés chez eux à 15h30. Ils ont été faire les courses pour leur goûter, leur souper avec apéritif et leur petit déjeuner. Tout le monde a bien dormi et est retourné chez lui mercredi à 12h10.

Le jeudi 6 juillet, nous avons vécu tous ensemble la fête des valises. C'est un moment très important et émouvant dans la vie de l'école. Nous remercions nos grands de P6 pour tout ce qu'ils ont



6 juillet : Fête des valises



6 juillet : Au revoir les P6

apporté à l'école durant leur scolarité ; un petit cadeau leur est remis et leurs discours en ont touché plus d'un. Les grands de maternelle quant à eux viennent avec une valise contenant tout ce qu'ils ont appris et réalisé et qui leur servira en première primaire ; ils en ont découvert des choses... et nous également ! Ce fut vraiment un beau moment de partage.

Le 28 août, c'est la rentrée. L'impatience de retrouver ses ami(e)s (et enseignant(e)s) pour beaucoup, quelques appréhensions pour d'autres. Ce fut une journée bien remplie : retrouvailles, (re)découvertes du fonctionnement des écoles et de la classe, thème d'année, ... et tout cela sous forme de jeux divers. Voici tout le monde prêt à apprendre de nouvelles choses et partir vers de nouvelles aventures !



28 août : 1^{er} jour d'école



PLAINES D'AUTOMNE SUR LA COMMUNE DE BERTOGNE

Stages sportifs et créatifs Sport Fun Culture ASBL



(de 3 à 12 ans) Activités spécifiques en fonction du thème et (mini-) multisports. Les enfants sont répartis en deux groupes : 3-6 ans et 6-12 ans.

Horaire : du lundi 23 au vendredi 27 octobre, de 9h à 16h. Garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h.

Lieu : site Reine Fabiola rue du Viomont 8 - 6687 Bertogne.

Prix : 90 €.

Info(s) utile(s) : la garderie est gratuite le matin dès 7h45 et le soir jusque 17h15.

0477 82 95 05 - fred.marchal@hotmail.com - www.sport-fun-culture.be

Stage créatif L'Hellébore Bastogne

(de 4 à 10 ans) Activités créatives sur les thèmes de l'automne et d'Halloween.

Horaire : du lundi 23 au vendredi 27 octobre, de 9h à 16h.

Lieu : rue du Spitron 42-44 - 6686 Flamierge (Bertogne)

Prix : 85€.

Info(s) utile(s) : garderie sur demande.

0499 49 90 10 - helleborebastogne@gmail.com -  L'Hellebore Bastogne

Stage boulangerie-pâtisserie Les bêtises de Nicolas

(6 à 12 ans) Réalisation de gâteaux et autres douceurs sur le thème d'Halloween

Horaire : du lundi 23 au vendredi 27 octobre, de 9h à 16h.

Lieu : salle du village de Flamierge (Rue de la 17^e airborne (Flamierge) 16 - 6687 Bertogne)

Prix : 35€/jour ou 145€/semaine

Infos utiles : garderie gratuite de 8 à 9 h et de 16 à 17h

Prévoir un tablier et une boîte pour reprendre ses réalisations, prévoir les collations et le repas. Possibilité de repas chauds (3,5€/repas)

0479 55 19 51 - nicolas.louis@hotmail.com -  les bêtises de Nicolas

Plaines communales



(de 2.5 à 12 ans)
Activités diverses
(cuisine, bricolage,
sport, activités
extérieures, ...),
accueil à la journée.

Les enfants sont répartis en groupes d'âge similaire.

Horaire : lundi 30 octobre, mardi 31 octobre, vendredi 2 novembre, de 9h à 16h.

Garderie en supplément de 8h à 9h et de 16h à 18h.

Lieu : site Reine Fabiola rue du Viomont 8 - 6687 Bertogne.

Prix : 10 €/jour, 2€ supplémentaires pour la garderie.

Info(s) utile(s) : activités en extérieur et peinture, merci d'habiller vos enfants en conséquence ; prévoir collations et pique-nique

0474 30 30 50

extrascolaire@bertogne.be

www.bertogne.be/vivre-a-bertogne/enfance-et-jeunesse/accueil-vacances

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE BERTOGNE



Rue Viomont 8


HEURES D'OUVERTURE POUR LE PRÊT :

- Jeudi de 13h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00

Vinciane PRESER:

0474/33.10.23

biblio.berto@gmail.com

 Bibliothèque de Bertogne

Grand choix de romans pour adultes et enfants

Possibilité de faire parvenir des ouvrages d'autres bibliothèques

REPRISE DES ANIMATIONS

- « *Il était un fois* » pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans
- « *Matins câlins* » : moment de partage parents-bébés
- « *Prix Versele* » pour toutes les écoles de la commune

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE :

- Soirée littéraire avec Eva Binamé qui viendra nous parler de son dernier roman Photo roman
- Fureur de lire : « Cap au Nord » pour les adolescents de 11 à 15 ans (découverte du manga et jeux de société le 11 octobre après-midi.



PROGRAMMES SPORTIFS



RUN'IN TENNEVILLE / SAINTE-ODE

Programme de mise en condition physique par la course à pied pour débutants et progression pour coureurs confirmés. Un cycle de 12 semaines d'entraînement visant la santé et la convivialité !

Session à partir du 30 AOÛT sur Tenneville et Sainte-Ode



LES STAGES DU CENTRE SPORTIF

Durant les congés scolaires, le centre sportif propose des stages à thèmes pour les enfants à partir de 3 ans. Infos sur www.centresportiftenneville.be



FÊTE TON ANNIVERSAIRE AU CENTRE SPORTIF !

2 heures d'activités ludiques et sportives encadrées par un animateur sportif dans nos différentes salles suivies d'une mise à disposition de la cafétéria pour prendre le goûter d'anniversaire. Plusieurs formules possibles avec différents thèmes (Multisport, Koh Lanta, course d'orientation, Paintball, Ninja Warrior, Fort Boyard...)



CENTRE SPORTIF PLURICOMMUNAL DE TENNEVILLE

ROUTE SAINT-QUOILIN 50 6971 TENNEVILLE - 084/47 80 76

WWW.CENTRESPORTIFTENNEVILLE.BE - CENTRESPORTIFCSPT@GMAIL.COM



CENTRE SPORTIF DE TENNEVILLE 2023-2024



ACTIVITÉS DU CENTRE

FIT'ENNEVILLE

Lundi / 9h30 > 10h30 **EXPRESSION CORPORELLE** NEW!

Lundi / 19h30 > 20h15 **FAC** (fesses-abdos-cuisses)

Lundi / 20h20 > 21h05 **FITCARDIO**

Mardi / 11h > 12h **HATHA YOGA**

Mercredi / 18h > 19h15 **JUMP FITNESS**

Mercredi / 17h > 17h45 **STEP** NEW!

Jeudi / 18h > 19h **INITIATION A LA RELAXATION**

Vendredi / 9h30 > 10h30 **PILATES**

Vendredi / 10h30 > 11h30 **STRETCHING**

Samedi / 9h > 10h **PILATES**

Samedi / 10h > 11h **FITBALL**

ATHLÉTISME

Jeudi / 17h > 18h

CIRQUE

Mercredi / 17h > 19h30 (2 séances suivant l'âge)

GYMNASTIQUE

Lundi / 17h > 20h (3 séances suivant le niveau)

Mercredi / 19h > 20h (perfectionnement)

MULTISPORT ENFANTS

Mardi / 17h > 18h

NORDIC YOGA (MARCHÉ NORDIQUE + YOGA)

Samedi / 11h30 > 12h30

PSYCHOFOOT

Mercredi / 16h15 > 17h

PSYCHOMOTRICITÉ

Samedi / 11h > 11h45

TIR SPORTIF

Mardi / 19h > 21h (adultes + essais sur RDV)

Mercredi / 19h > 16h (jeunes + essais sur RDV)

Samedi / 10h > 12h (perfectionnement)

VÉLO ÉLECTRIQUE (RANDONNÉE)

Mardi / 19h > 16h

ZUMBA

Jeudi / 19h15 > 20h15

SENIOSPORT

A PARTIR DE 60 ANS



- EXPRESSION CORPORELLE: Lundi / 11h > 12h

- VÉLO ÉLECTRIQUE: Mardi / 19h > 16h

- SPORTS RAQUETTES: Mardi / 9h45 > 10h45

- HATHA YOGA: Mardi / 11h > 12h

- INITIATION À LA RELAXATION: Jeudi / 18h > 19h

- PILATES: Vendredi / 9h30 > 10h30

- STRETCHING: Vendredi / 10h30 > 11h30

- FITBALL: Samedi / 10h > 11h

LES CLUBS

FOOTBALL EN SALLE

Vendredi / 20h30 > 22h

Action 22 - 0497/83 13 01

FC Castilla - fccastella2019@gmail.com

VOLLEY

Mardi / 18h30 > 21h30

Jeudi / 18h30 > 21h30

Bernard Valentin - 0498/22 26 60

BADMINTON

Mercredi / 16h > 17h (A partir de 8 ans)

Alain Humblot - 0473/68 56 09

Mercredi / 20h > 23h (Les Plumeurs)

Muriel Detaille - 0495/86 69 09

DANCE ACADEMY (DANSE)

Mercredi / 13h15 > 14h (Baby dance - 4 ans)

Mercredi / 19h > 17h (groupes suivant l'âge)

Mercredi / 18h > 19h (adultes)

Elodie Nique - 0493/56 50 32

JUDO

Mercredi / 18h30 > 19h30 (enfants) - 19h30 > 21h (ados, adultes)

Vendredi / 19h > 20h (enfants) - 20h > 21h30 (ados, adultes)

0499/34 24 39 - judoclubtenneville@gmail.com

SIMPLY DANCERS (LINE DANCE)

Vendredi / 19h > 22h30 (suivant le niveau)

Laurent Chalou - 0498/80 10 10

TENNIS DE TABLE

Mardi / 18h > 19h30 (débutants)

Mercredi / 17h30 > 19h

Jeudi / 19h30 > 21h30

Vendredi / 18h30 > 20h

Sébastien Calay - 061/68 93 78

YOGA - CERCLE LE MATIN CALME

Jeudi / 20h15 > 21h15

Béatrice Camus - 0496/16 12 67 (en soirée)



Escapade de nos aînés du côté de l'Eiffel et des Hautes Fagnes : Noël en mai



Ce 16 mai, les aînés de la commune de Bertogne, sont allés en vadrouille du côté de l'Eiffel et des hautes fagnes.

Embarqués dès potron-minet à Bastogne, Longchamps et Bertogne, ils étaient attendus vers 10H00 au musée ArsKrippana (Musée des crèches) à Bullange.

Dans ce musée, c'est Noël toute l'année. Avec plus de 2500 m² dans une atmosphère impressionnante, l'ArsKrippana est l'une des collections les plus grandes et les plus impressionnantes d'Europe. Des crèches venues du monde entier ont enchanté nos visiteurs.

Après la visite du musée, direction Montjoie (Monchau) où le groupe était attendu vers 13h00 dans une brasserie du centre pour le repas de midi.

Ambiance « un peu teutonne » mais conviviale ; le repas « surprise » s'est avéré très savoureux.

Après le repas, visite guidée de la cité de Montjoie. Divisés en trois groupes, nos aînés ont arpenté la ville pour y découvrir de vieilles murailles, un panorama urbain médiéval montrant de pittoresques maisons à colombages, d'étroites ruelles tortueuses et des rues pavées.

Après cette visite, le car est rentré au pays en déjouant au mieux, dans des méandres tortueux, tous les travaux organisés par notre bonne « régie des routes » et qui jalonnaient le trajet de retour. Du grand art pour notre chauffeur virtuose. Une bien belle journée.

BETHOMONT 2023 – LA PIERRE REFAIT PARLER D'ELLE

Plus de cent personnes pour fêter une Pierre de plus de mille ans, c'était bien réjouissant à voir à Bethomont, hameau charmant de la commune de Bertogne.

Et des activités « en veux tu en voilà », pour célébrer la pierre « dite druidique », témoin en tous cas d'une autre ère. Deux circuits de promenades pédestres ont permis aux marcheurs de découvrir des endroits mythiques de la vallée de l'Ourthe et du Val de Rahimont. Dans la foulée, tout un chacun a pu se réjouir de l'histoire contée du voyage dans le temps de la Pierre avec « dame Suzanne », sorcière renommée. Le spectacle était ponctué d'un air d'accordéon entre douceur et nostalgie.

Petits et grands se sont bousculés tout l'après-midi autour des jeux de « la jonquille ». En fin de journée, le groupe Folk Balbuzar a fait virevolter les danseurs et danseuses sur les accents endiablés de Jonathan de Neck et de ses musiciens grâce à des arrangements surprenants, des nuances mélodiques et des rythmes envoûtants !

Et n'oublions pas les plaisirs de bouche avec des produits



régionaux, solides et liquides, pour réjouir corps et esprits. Encore une initiative heureuse la commission culturelle de Bertogne « de Racines et d'idées » ! Rendez-vous le 13 juillet 2024 pour la fête à la Pierre de Bethomont ?

Prochain événement, le Tof Théâtre, à Givry.

Suivez-nous sur notre page  « De Racines et d'Idées »

Le Centre Culturel de Bastogne vous propose sa nouvelle saison 2023-2024



Au programme : Les Coquettes, Rori, Nico en vrai, Just Vox, la Troupe du Théâtre des Remparts de Bastogne et bien d'autres encore !

Des spectacles jeune public pour faire briller les yeux des enfants, des créations locales, des expositions pour vous faire voyager, des soirées concert pour se retrouver et faire la fête, des projets qui ont du sens, des ateliers créatifs et surtout de l'humour encore et toujours !

Pensez déjà aux fêtes de fin d'année (on n'est jamais trop prévoyant) et venez découvrir notre programmation complète sur notre site internet www.centreculturelbastogne.be. Plein de jolies idées cadeaux à offrir à vos proches ! La billetterie n'attend plus que vous !!!!

Cette année petite nouveauté... L'abonnement privilège ! Cet abonnement, comme son nom l'indique, vous donne le privilège de bénéficier d'un tarif préférentiel dès l'achat de 3 spectacles.

Plus d'infos sur www.centreculturelbastogne.be !

Le Parc naturel des deux Ourthes vous invite à deux projections de film mettant en valeur le terroir et la consommation locale



Le potager de mon grand-père, film documentaire français réalisé par Martin Esposito - 76'

19 octobre, 19h30, salle Aux Quatre Vents à Cens 55 - 6972 Tenneville

SYNOPSIS : Chez son grand-père, Martin est venu se ressourcer, aider et partager des moments de vie. L'aïeul lui transmettra son savoir, un peu de ses racines et les secrets de ce potager cultivé par amour pour sa femme disparue. Issu de cette génération fast-food, Martin prendra conscience de la valeur de ce précieux héritage. C'est un hymne à la vie et à cette nature que nous devons protéger.

Tandem local, film belge de François Legrand, Marc-Antoine Boyer, Ludovic Bollette (Permavenir, 2022) – 86' - 27 sélections, 8 prix sur 15 pays à travers le monde.

1^{er} décembre, 20h15, salle de gym de l'école - 6970 Tenneville, après le marché fermier (17h à 20h, salle Le Foyer, sous l'église)

Tandem local est un film-documentaire citoyen et engagé réalisé en Belgique par une équipe de bénévoles qui, au cours d'un tour à vélo, s'interroge sur la réalité de la production alimentaire locale, bio et de saison. L'équipe mène son enquête à travers des témoignages citoyens authentiques provenant des 10 provinces du pays, mettant ainsi en lumière les enjeux actuels face au modèle dominant.

Un temps d'échanges sera proposé à la suite des séances.



LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS DE BERTOGNE A LE PLAISIR DE VOUS PROPOSER UNE APRÈS-MIDI THÉÂTRALE DU CÔTÉ DE FREUX

Le bal des escargots

Comédie en 3 actes jouée par 6 femmes & 5 hommes. Un seul décor : Une salle à manger-salon. Durée : +/- 1h50

Effervescence chez Martine et Paul qui marient leur fille Margot... Mais si Martine et sa mère Hortense, toutes deux hyper actives, courent de pièce en pièce, ce n'est pas le cas de Paul, surnommé l'escargot par son entourage, qui se traîne lamentablement dans la maison, à la recherche de ses vêtements.

30 places pour la représentation du dimanche 12 novembre à 15h00 ont

été réservées pour la commune de BERTOGNE.

Infos pratiques :

Prix : 6 euros – à payer le jour même.

Départ place du commerce à Bertogne : 14h15 - Retour vers 18h00

Les inscriptions se prennent auprès de :

Pol SIMON 0498/68.67.25
simonpol791@gmail.com

Au plaisir de se revoir pour savourer une bonne après-midi entre amis.

Pour le comité des aînés
Lucie LONNEUX 0499/23 88 06



À l'occasion de la «Semaine du Commerce Équitable» et de la campagne «Octobre Rose», le Syndicat d'Initiative de Bastogne et la Maison du Tourisme du Pays de Bastogne organisent la 4e édition des Matinées Gourmandes les 6, 7 & 8 octobre 2023.

Trois formules sont proposées : sucrée (12€), salée (14€) et sucrée & salée (16€). Ces petits déjeuners seront servis entre

8h et 10h au premier étage du pavillon d'accueil touristique situé sur la Place McAuliffe à Bastogne. Une jolie façon de (re)découvrir le savoir-faire des producteurs de Bastogne, Bertogne et Sainte-Ode.

Pour participer à l'une des trois matinées, il est obligatoire de s'inscrire via events@paysdebastogne.be ou au 061/21.27.11. Les réservations sont ouvertes jusqu'au dimanche 1^{er} octobre.

Les Matins Câlines à la Bibliothèque de Bertogne

- **Mercredi 18 octobre à 14h :**
« Goûter sain et local » : Moment de détente et de partage autour d'un goûter sain et équitable pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés.


Atelier réalisé en collaboration avec l'ADL, le PSE.

- **Mercredi 22 novembre de 9h00 à 10h00 et de 10h15 à 11h15 :**
« Massage bébé » : Moment de bien-être avec son bébé autour des premiers gestes sur le massage de son bébé pour les enfants 0 à 6 mois accompagnés.

Séance animée par Louise Kech

- **Mercredi 20 décembre dès 15h00 :**
« Contes de Noël et goûter » : Activité sensorielle autour du conte et partage autour d'un goûter pour les enfants de 9 mois à 6 ans accompagnés
Séance animée par Florence Lambert « Etat d'hôte ».

Renseignements et inscriptions auprès de la PEP'S Amandine au 0499/99.80.66 ou la bibliothécaire Vinciane 0474/33.10.23 ou biblio.berto@gmail.com.

Vous pouvez également retrouver nos événements sur la page  de la bibliothèque de Bertogne



AU CENTRE DU VILLAGE
KERMESSE DE GIVRY
DU 6 AU 9 OCTOBRE

VENDREDI 6/10
 SOUPER TARTIFLETTE DÈS 19H
 17€/ADULTE ET 9€/ENFANT
 RÉSERVATION AUPRÈS DE
 ÉMELINE BLERET AU 0472/88.93.10
 SUIVI D'UN BAL ANIMÉ PAR MICHEL MEYER

SAMEDI 7/10
 GRAND RETOUR DU TOURNOI
 DE BEER PONG
 25€/ÉQUIPE
 RÉSERVATION AUPRÈS DE
 ÉMELINE BLERET AU 0472/88.93.10
 SUIVI D'UN BAL ANIMÉ PAR MICH MICH
 ENTRÉE GRATUITE

DIMANCHE 8/10
 DÈS 15H OUVERTURE DU BAR ET ANIMATIONS
 FORAINES
 DÈS 17H30 RIBOULETTE, JEU DU CLOU, ...

LUNDI 9/10
 DÈS 11H TRADITIONNEL APÉRO VILLAGEOIS

**PRÉSENCE DE LA FRITERIE
 "CHEZ MIMIL" TOUT LE WEEK-END**

ASBL Les Piéris de Givry

A LA RENCONTRE DE GIVES

Le comité du Foyer de Gives vous propose des
MARCHES FAMILIALES AU RYTHME DES SAISONS
 pour de bons moments de rencontres
 (de 5km à 10km)

Voici les prochaines dates

- 👉 22 octobre 2023
- 👉 19 novembre 2023

Rendez-vous
10h00
salle du Foyer à
Gives
(ou lieu renseigné lors de l'inscription)

Un apéro et un
barbecue vous
seront proposés
à l'arrivée

Merci de vous inscrire par email :
thierryguiot@hotmail.com

Balade contée
à l'école communale de Champs

Samedi
21 octobre 2023
à 18h

Prix : 5€
 (une boisson offerte sur le trajet)

RDV à la salle de Champs (Bertogne)
 dès 17h30

Petite restauration et bar

Inscription avant le 14/10
 Ecole de Champs : 061/217551
 Marie Maréchal : 0497/844919

Trajet de +/- 4 km
Durée de la balade 2h30

Pensez à prendre vos lampes de poche et vos déguisements!

Organisation : Comité de parents et école communale de Champs



Organisation par
LE FOYER DE GIVES

Samedi 30 SEPTEMBRE 2023

2^{ÈME} BROCANTE DE GIVES (BERTOGNE)

de 16h à 23h

Réservations au 0478 60 10 38
2 euros/m

Bar, petite restauration animations

BERTOGNE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

CHAQUE MARDI DE 14H À 19H

PLACE DU COMMERCE

- Boucherie →
- Fleurs et plantes →
- Poissonnerie →
- Fruits et légumes →
- Fromagerie →
- Rôtisserie →
- Textile →
- ... →

PERMANENCE

Jean-Marc Franco - Bourgmestre
Samedi de 9h à 10h et
sur rendez-vous : 0474 86 01 51
bourgmestre@bertogne.be

Gretel DEQUAE-SCHRIJVERS -
1^{er} Echevinne
Sur rendez-vous
0479 96 01 29
gretel.schrijvers@bertogne.be

Eric DEMEUSE - 2^{ème} Echevin
Sur rendez-vous
0498 75 84 28
eric.demeuse@bertogne.be

Christine Glaise - 3^{ème} Echevinne
Sur rendez-vous
0478 94 29 50

Michel PONCIN -
Président du CPAS
Mercredi de 9h à 12h
0494 37 65 68
president.cpas@bertogne.be

L'ADMINISTRATION COMMUNALE EST OUVERTE:
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent
se présenter pendant les heures
d'ouverture des bureaux,
un service de rendez-vous existe :
061 21 61 09